



Cadre d'impact 2018-2023

Mission :

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires, de l'apprentissage et du marché du travail des expériences d'apprentissage qui mènent au bien-être et à la réussite des apprenantes et apprenants en fonction de leur cheminement et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les apprenantes et apprenants aient la possibilité de profiter pleinement d'expériences d'apprentissage diversifiées et de qualité qui assurent leur bien-être et leur réussite au sein d'un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs :

La réussite de l'apprenante et de l'apprenant	L'appartenance à la francophonie	L'équité	La collaboration
<p>Nous croyons à l'importance d'accompagner toutes les apprenantes et tous les apprenants vers leur réussite par une approche différenciée en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favorisant l'accessibilité des programmes et d'opportunités variées au sein de la communauté; • présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'établissements de langue française et bilingues; • les exposant à divers cheminements et occasions d'apprentissage qui favorisent le développement des connaissances et des compétences et leur permettent de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs futures carrières et leurs cheminements d'emploi. 	<p>Nous croyons à l'importance de créer un milieu d'apprentissage et de construction identitaire qui vise le succès de l'apprenante et de l'apprenant afin qu'ils possèdent les connaissances et les compétences pour s'engager pleinement et contribuer à la vitalité d'une communauté francophone diversifiée.</p> <p>Nous croyons à l'éducation en langue française comme étant un grand atout, et ce, tant sur le plan culturel qu'économique.</p>	<p>Nous croyons à l'importance d'assurer un accès équitable aux programmes et aux services à toutes les apprenantes et tous les apprenants qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école, qu'ils proviennent d'un grand centre urbain ou d'une région éloignée.</p> <p>Nous croyons au bien-être et à la réussite de chaque apprenante et apprenant.</p>	<p>Nous croyons que le succès de l'initiative Destination réussite repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.</p>

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Buts de l'initiative : Grâce à une collaboration de tous ses partenaires, l'initiative Destination réussite a pour objectif d'offrir aux apprenantes et aux apprenants des occasions d'apprentissage novatrices, diversifiées et de qualité dans un environnement francophone, afin de les appuyer dans leur réussite scolaire et leurs transitions vers les études postsecondaires, la formation en apprentissage ou le marché du travail, et pouvoir ainsi les préparer à participer pleinement à l'économie.

Résultats immédiats	Résultats d'effet	Résultats d'impact
<p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre des cours à double reconnaissance de crédit (DRC) pour les apprenantes et apprenants dans les groupes cibles.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes en éducation coopérative qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) pour les apprenants et les apprenantes autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.</p> <p>Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR, conseils scolaires, établissements postsecondaires, milieu de travail, ministères – EDU et MFCU).</p> <p>Les apprenantes et apprenants sont sensibilisés aux expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux au moyen des programmes variés (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).</p>	<p>Au moins 25 % des apprenantes et apprenants de la 11^e et 12^e année participent au programme de la MHS et au moins 60 % de celles et ceux de la 12^e année inscrits au programme obtiennent leur DESO avec le sceau de la MHS.</p> <p>Chacune des écoles de langue française ayant des élèves de la 11^e ou 12^e année, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, atteint le taux de participation de 5% à un programme de DRC ou sinon augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2016-2017).</p> <p>Au moins 25% des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années participent à un programme d'éducation coopérative, quel que soit le modèle de prestation (coop régulier, coop d'été ou coop en éducation permanente).</p> <p>Au moins 12,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont des participants au sein du PAJO.</p> <p>Au moins 1,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont inscrits comme apprentis au sein du PAJO.</p> <p>Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des activités d'anticipation (ou projets de transition), en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 80% des apprenantes et apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au sein des activités d'anticipation offertes. • Un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de chacune des activités d'anticipation et indiquent que l'activité est à répéter. • 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter. 	<p>Rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écoles de langue française - Collèges de langue française - Universités de langue française et bilingues <p>Augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les apprenantes et apprenants dans tous les itinéraires d'études.</p>

Priorités provinciales 2020-2021

- A. Fournir une attention particulière aux élèves à risque au niveau de la transition vers les études postsecondaires et le milieu de l'apprentissage
- B. Appuyer tout particulièrement l'exploration de la voie de l'apprentissage des métiers au sein de nos programmes et activités
- C. Appuyer les conseils scolaires dans la sensibilisation du personnel scolaire, des parents et des élèves aux métiers spécialisés
- D. Appuyer davantage la rétention au sein du continuum d'apprentissage en langue française de l'élémentaire au postsecondaire
- E. Offrir un appui accru aux élèves qui se dirigent directement vers le marché du travail comme première destination postsecondaire
- F. Favoriser l'exploration des carrières en STIM
- G. Travailler à renforcer les compétences transférables

Axes d'intervention et la répartition des fonds

1 ^{er} axe d'intervention	Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative – Sans objet
2 ^e axe d'intervention	Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre à l'échelle régionale – (\$)
3 ^e axe d'intervention	Communication – (\$)
4 ^e axe d'intervention	<p>Programmes – (\$)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des programmes et suivi des élèves – (\$) • Éducation coopérative – (\$) • Double reconnaissance de crédit (DRC) – (\$) • Majeure Haute Spécialisation (MHS) – (\$) • Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) – (\$)
5 ^e axe d'intervention	Transition après le secondaire – (\$)

1er axe d'intervention : Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative DR					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 2020-21 (Énoncés, p. 3)
Compréhension de l'initiative : 1.1 Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du <i>Cadre d'impact provincial 2018-2023</i>	1.1.1 Faire un rappel du <i>Cadre d'impact 2018-2023</i> et des priorités provinciales à tous les membres des comités de la région de l'Est.	S.O.	Coordination régionale	Automne 2020	Sans objet
	1.1.2 Présenter le but, les cibles et les priorités provinciales aux nouveaux membres / partenaires clés.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles : 1.2 Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR	1.2.1 Participer aux réunions de l'équipe de coordination provinciale.	S.O.	Coordination régionale	Rencontres mensuelles	Sans objet
	1.2.2 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative pouvant faire obstacle à la réussite des apprenantes et apprenants et à l'atteinte des cibles.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	1.2.3 Collaborer avec tous les partenaires de la province à l'organisation des activités interrégionales (p. ex., foire provinciale virtuelle, camps d'anticipation et ateliers sur demande).	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	1.2.4 Favoriser la collaboration entre tous les partenaires des comités régionaux et provinciaux (partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire) dans la recherche de pistes d'action visant la réduction des écarts et l'atteinte des cibles de l'initiative DR.	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	Sans objet

2e axe d'intervention : Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l'initiative DR à l'échelle régionale

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants</p>	2.1.1 Mettre à jour et diffuser sur le site Web de DR tous les documents clés, dont la structure de fonctionnement régionale, le protocole de communication et le calendrier des activités 2020-21.	S.O.	Coordination régionale	Automne 2020	Sans objet
	2.1.2 Coordonner et animer les réunions des différents comités DR en tenant compte de la réalité actuelle, des besoins et priorités de tous les partenaires.	(\$)	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	2.1.3 Faciliter la tenue de réunions de comités consultatifs interpaliers régionaux (secondaire, collégial et universitaire), afin d'appuyer la transition des élèves poursuivant des études postsecondaires.		Coordination régionale Comité directeur Comité de travail	Continu	Sans objet
	2.1.4 Faciliter les collaborations entre les écoles secondaires des trois conseils scolaires de l'Est et les représentants clés du marché du travail, dont les fournisseurs de services d' Emploi Ontario et les représentants des conseils locaux de planification en matière d'emploi.		Coordination régionale Comité de travail	Continu	Sans objet
	2.1.5 Rédiger les comptes rendus / notes collaboratives et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles : 2.2 Présenter, de manière claire et efficace, les buts, les objectifs et la structure de fonctionnement de l'initiative DR aux différents intervenants	2.2.1 Communiquer clairement les priorités établies entre les instances ministérielles et les différents partenaires des paliers secondaires et postsecondaires et intervenants du marché du travail/communauté, lors des réunions régulières ou ponctuelles et lors de toutes communications formelles et informelles.	S.O.	Coordination régionale Membres des comités	Continu	Sans objet
Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles : 2.3 Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional	2.3.1 Rappeler, tout au long de l'année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales, afin de travailler vers l'atteinte de buts communs.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	2.3.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres découle toujours des priorités régionales/provinciales retrouvées dans le plan d'action et ait reçu, s'il y a lieu, l'aval du comité directeur.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
Évaluation des activités régionales : 2.4 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l'impact du plan d'action régional (cibles et priorités établies)	2.4.1 Tenir des réunions avec la présidence du comité directeur pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan d'action.	S.O.	Présidence du comité directeur Coordination régionale	3 à 4 réunions	Sans objet
	2.4.2 Informer les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec le plan d'action.	S.O.	Coordination régionale Comité de travail	Continu	Sans objet
	2.4.3 Mettre en place des stratégies et démarches en vue de bien desservir les apprenantes et apprenants, incluant ceux et celles dits à risque et assurer l'atteinte des cibles et priorités établies dans le plan d'action.	S.O.	Tous les comités Coordination régionale	Continu	Sans objet
	2.4.4 Veiller à ce que chaque partenaire, qui offre des activités d'anticipation et de transition, ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l'appréciation des apprenantes et apprenants, enseignants-accompagnateurs et représentants DR des conseils scolaires.	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	Sans objet

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
Gestion efficace des fonds régionaux : 2.5 Assurer la gestion et l'allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales	2.5.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte du contexte des écoles, des besoins et priorités des différents partenaires de la région.	S.O.	CECCE, CSDCEO, CEPEO, Coordination régionale	Automne 2020	Sans objet
	2.5.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes pièces justificatives à des fins de vérification comptable.	S.O.	Conseil banquier (CSDCEO), Coordination régionale en appui	Continu	Sans objet
	2.5.3 Travailler en étroite collaboration avec le <i>Service des finances</i> du conseil scolaire banquier et la personne désignée par le conseil (Adjointe à la surintendance) pour assurer un suivi budgétaire efficace.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	2.5.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministère.	S.O.	Conseil banquier, Coordination régionale en appui	16 nov. 2020 22 fév. 2021 10 mai 2021 13 sept. 2021	Sans objet

3e axe d'intervention : Communication					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
Communication pour favoriser la collaboration : 3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d'encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR	3.1.1 Mettre à jour le protocole, définissant la procédure de communication entre les partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire, dans le cadre de la mise en œuvre des différentes activités.	S.O.	Comité de coordination provincial Comité de travail Coordonnatrice régionale	Automne 2020	Sans objet
	3.1.2 Établir les dates de réunions et des activités et diffuser ces informations sur le site Web de DR.	S.O.	Coordination régionale et membres des comités	Septembre 2020	Sans objet
	3.1.3 Partager tous les documents clés aux membres des comités, dont les ordres du jour, les notes de réunion et les présentations.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	3.1.4 Rédiger et diffuser <i>Les Points saillants</i> présentant les principales activités accomplies dans la région.	S.O.	Coordination régionale	Automne 2020 Hiver 2021 Printemps 2021	Sans objet
Communication pour promouvoir les activités : 3.2. Développer de nouveaux outils de communication et de promotion des activités appuyées par DR ou améliorer les outils existants	3.2.1 Élaborer / mettre à jour les outils de communication liés aux activités d'anticipation et projets de transition.	(\$)	Coordination régionale	Continu	Sans objet
	3.2.2 Assurer la diffusion du calendrier et des outils de communication et de promotion relatifs aux activités d'anticipation et de transition, au sein des conseils scolaires, des écoles secondaires et sur le site de DR.	S.O.	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Sans objet
	3.2.3 Utiliser et encourager l'utilisation des médias sociaux pour faire rayonner les activités.	S.O.	Coordination régionale	Continu	Sans objet

4 ^e axe d'intervention : Programmes					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>4.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils scolaires, partenaires postsecondaires et experts-conseils) pour optimiser la mise en œuvre des programmes regroupés sous DR</p>	<p>4.1.1. Faciliter le travail de collaboration entre les partenaires en coordonnant les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des notes et mise en œuvre des suivis découlant des réunions).</p>	S.O.	Comité interconseils, Comité de travail, Coordination régionale	Continu	Sans objet
	<p>4.1.2 Mettre en valeur l'expertise des membres des comités en vue de proposer de nouvelles idées et stratégies pour favoriser l'augmentation des taux de participation et de satisfaction aux divers programmes (DRC, MHS, coop, PAJO) et aux activités d'anticipation / transition, tout en contribuant aux priorités provinciales.</p>	S.O.	Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale	Continu	Sans objet
	<p>4.1.3 Continuer à desservir les apprenantes et apprenants de toutes les filières, incluant ceux et celles dits à risque, via les programmes offerts par les conseils scolaires (MHS, DRC, coop, PAJO), les activités d'anticipation / transition, École au Collège et les activités de l'IJECT.</p>	S.O.	Comité interconseils Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Continu	Sans objet

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
Optimisation de la mise en œuvre des programmes : 4.2. Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des programmes regroupés sous l'initiative DR	4.2.1 Collaborer avec les conseils scolaires afin de faciliter le développement de nouveaux outils de sensibilisation / promotion en vue d'accroître la participation des apprenants et apprenantes des quatre destinations aux programmes DRC, MHS, coop et PAJO.	(\$)	Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale	Continu	Priorités B, C, E, F
	4.2.2 Appuyer les programmes MHS, coop, PAJO et DRC au sein des écoles en mettant en valeur le domaine des métiers spécialisés et des STIM (traitement des achats d'équipements commandés en mai-juin 2020 et reçus après le 31 août).	(\$)			
Suivi des activités : 4.3 Mesurer l'atteinte des résultats des programmes et activités qui relèvent de DR et qui sont liés aux programmes	4.3.1 Relever, avec chacun des conseils scolaires, les programmes et activités dont les taux de participation sont en deçà des cibles provinciales et discuter de pistes de solution pour améliorer les résultats.	S.O.	Comité interconseils Coordination régionale	Automne 2020	Priorités A à G
Impact des programmes et activités : 4.4 Identifier et documenter l'impact des programmes et activités connexes sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française	4.4.1 Produire un bilan annuel résumant les principales activités mises en œuvre au cours de l'année par les partenaires des comités de DR (incluant les points saillants de l'année).	S.O.	Coordination régionale Comité interconseils Comité de travail	Juin 2021	Priorités A à G
	4.4.2 Poursuivre le mécanisme permettant de connaître le nombre d'apprenantes et d'apprenants de la région de l'Est poursuivant des études postsecondaires dans des programmes de langue française au sein des établissements de la région et de la province (collaboration avec les bureaux des admissions et du registraire des établissements postsecondaires).	(\$)	Présidence du comité directeur Comité directeur Coordination régionale	Continu	Priorité D

4e axe d'intervention : programmes

Éducation coopérative

Mettre en œuvre le **Programme d'éducation coopérative**.

- Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années)
- Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.

Données de la région de l'est	2017-2018 (Données historiques)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible provinciale 2022-2023
Effectifs 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année	8 783	8 994					25%
Inscriptions au coop régulier	1 334	1 280					
Taux de participation au coop régulier	15,2%	14,2%					
Inscriptions au coop d'été	194	209					
Taux de participation au coop d'été	2,2%	2,3%					
Inscriptions au coop en éducation permanente	443	532					
Taux de participation au coop en éducation permanente	5%	5,9%					
Inscriptions tout modèle confondu	1 971	2 021					
Taux de participation tout modèle confondu	22,4%	22,5%					

Source SISO (EDU)

4e axe d'intervention : programmes					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>4.5 Mettre en œuvre le Programme d'éducation coopérative :</p> <p>Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années)</p> <p>Cible provinciale (CSLF): Augmenter le taux de participation en éducation coopérative dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.</p>	4.5.1 Appuyer la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de promotion pour les apprenants et apprenantes de la 7 ^e à la 12 ^e , afin de mettre en valeur l'éducation coopérative et mieux faire connaître les compétences recherchées par les employeurs.	(\$)	Conseils scolaires Coordination régionale	Continu	Priorités A, B, C, E
	4.5.2 Favoriser l'accès au programme d'éducation coopérative (appui financier au transport de l'élève), particulièrement là où les cibles provinciales ne semblent pas être en voie d'être atteintes (régulier, été et éducation permanente).	(\$)	Conseils scolaires Coordination régionale	Continu	Priorités A, B, C, E, F et G
	4.5.3 Appuyer l'accès des élèves au programme d'éducation coopérative en élargissant les possibilités de stages en mode virtuel.	(\$)			Priorités A, B, C, E, F et G
	4.5.4 Appuyer l'offre de certifications et de formations, afin de permettre aux apprenantes et apprenants visés de compléter des stages en milieu de travail, comme le stipule la loi du ministère du Travail.	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Année 2020-2021	Priorités B, C, E, G
	4.5.5 Encourager la participation du personnel enseignant coop-PAJO à une conférence virtuelle liée à l'éducation coopérative	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorité C

4e axe d'intervention : programmes

Double reconnaissance de crédit

Mettre en œuvre le **Programme de double reconnaissance de crédit**.

- Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC)
- Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 %.
- Résultats visés : Encourager la participation des apprenantes et apprenants à des études collégiales (DRC) afin de promouvoir la transition postsecondaire.

Données de la région de l'Est	2017-2018 (Données historiques)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible provinciale 2022-2023
Nombre d'écoles secondaires de langue française de la région offrant des cours au cycle supérieur (11 ^e -12 ^e années)	32	33					100%
Nombre d'écoles de la région avec un taux de participation à la DRC au moins au niveau de la cible provinciale (≥ 5 %)	23	23					
Pourcentage des écoles avec un taux de participation au moins au niveau de la cible provinciale	72%	70%					
Nombre d'écoles ayant augmenté leur taux de participation à la DRC d'au moins 50% mais n'ayant pas atteint la cible provinciale (5%)	3	0					
Pourcentage des écoles de la région avec un taux de participation au moins au niveau de la cible provinciale ou qui ont augmenté leur taux de participation d'au moins 50%	81%	70%					

Source : SISO_n (EDU)

4e axe d'intervention : programmes					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>Double reconnaissance de crédit</p> <p>4.6. Mettre en œuvre le Programme de double reconnaissance de crédit.</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 % de l'effectif 11^e/12^e années. 	4.6.1 Collaborer à la rédaction des objectifs SMART de l'année 2020-21 et à la préparation de la demande de financement 2021-2022.	S.O.	Présidente EPR Membres de l'EPR Conseils scolaires Coordination régionale	Automne 2020	Priorités A, B, C, D
	4.6.2 Analyser les données, par école et par conseil, et établir des stratégies là où les taux de participation à la DRC s'éloignent de la cible provinciale.	S.O.	Membres de l'EPR Coordination régionale	Automne 2020 Hiver 2021	Sans objet
	4.6.3 Collaborer étroitement avec l'équipe de planification régionale et tous les autres partenaires, afin d'assurer l'atteinte des cibles DR (rencontres et suivis avec la présidence de l'équipe de planification régionale 12).	S.O.	Membres de l'EPR Coordination régionale	Continu	Priorités A, B, C, D
	4.6.4 Appuyer la réussite et la transition des apprenantes et apprenants d'École au Collège.	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités A, G
	4.6.5 Appuyer l'équipe de planification régionale en rédigeant les comptes rendus de réunion.	S.O.	Membres de l'EPR Coordination régionale	Continu	Sans objet

4e axe d'intervention : programmes

Majeure Haute Spécialisation

Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation.

- Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS.
- Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein du programme de la Majeure Haute Spécialisation tout en augmentant le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec le sceau de la majeure à 60%.

Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région de l'Est afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS.

Données de la région de l'Est	2017-2018 (données historiques)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2022-2023
Taux de participation à la MHS	32%	29%					≥25%
Taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS	57%	56%					60%

Source : SISO (EDU)

4^e axe d'intervention : programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>4.7 Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS. Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein des programmes MHS tout en augmentant le taux d'obtention du DESO avec le sceau de la Majeure à 60% Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région de l'Est afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS. 	<p>4.7.1 Faciliter le travail de collaboration entre les trois conseils scolaires dans l'organisation d'activités interconseils.</p>	S.O.	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités B, C, E et F
	<p>4.7.2 Faciliter la participation des enseignants à des <i>réunions équipes-écoles</i>, en vue d'appuyer toutes les composantes des MHS liées aux métiers spécialisés et aux STIM et des MHS dont les taux de participation et d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.</p>	S.O.	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités B, C, E et F
	<p>4.7.3 Faciliter la mise en œuvre d'expériences avec un partenaire du secteur (ICE, littératie mathématique et codage) incluant le transport des élèves pour les MHS liées aux domaines des métiers spécialisés et des STIM et les MHS dont les taux de participation et d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.</p>	S.O.	Comité interconseils Coordination régionale Comité de travail Coordination régionale	Continu	Priorités B, E, F, G
	<p>4.7.4 Appuyer les écoles afin d'offrir des formations / certifications aux apprenantes et apprenants en vue de l'obtention du DESO avec le sceau de la Majeure (principalement pour les écoles en région où il demeure difficile de trouver des fournisseurs de services en français).</p>	(\$)	Coordination régionale Comité de travail	Continu	Priorités B, E, F, G

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario

Mettre en œuvre le **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)**

- Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)
- Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario* (PAJO) de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%.

Données de la région de l'Est	2017-2018 (données historiques)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2013	Cibles provinciales 2022-2023
Effectif total (11 ^e et 12 ^e)	5 774	6 040					
Nombre de participants au PAJO	468	530					-
Taux de participation au PAJO	8,1%	8,8%					12,5%
Nombre d'apprentis inscrits au PAJO	34	67					-
Taux d'apprentis inscrits au PAJO	0,6%	1,1%					1,5%

Source : SIEO (MESFP)

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>4.8 Mettre en œuvre le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au <i>Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario</i> (PAJO) de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%. 	<p>4.8.1 Appuyer les conseils scolaires dans la création et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de promotion de la voie de l'apprentissage auprès des apprenantes et apprenants de la 7^e à la 12^e année, afin de faire connaître les avantages du PAJO et les emplois en forte demande.</p>	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités A, B, C et E
	<p>4.8.2 Appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre d'activités visant à sensibiliser le personnel des écoles et les parents à la voie de l'apprentissage (PAJO), à ses avantages et aux opportunités de carrière dans le domaine des métiers spécialisés.</p>	S.O.	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorité C
	<p>4.8.3 Appuyer l'exploration de métiers spécialisés par le biais d'équipements de réalité virtuelle.</p>	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités B, C
	<p>4.8.4 Faciliter le transport des apprenantes et apprenants afin de permettre un plus grand accès au PAJO.</p>	(\$)	Comité interconseils	Continu	Priorités A, B, C, E et G
	<p>4.8.5 Collaborer avec les divers partenaires pour offrir des activités valorisant les métiers et la voie de l'apprentissage auprès des élèves (p. ex., activités pour les filles, ateliers et compétitions pour les 11^e et 12^e années, cérémonie de reconnaissance PAJO).</p>	S.O.	Comité interconseils Comité directeur Coordination régionale	Continu	Priorités A, B, C, E et G

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
	4.8.6 Appuyer l'offre de certifications et de formations (PAJO), afin de permettre aux apprenantes et apprenants de compléter des stages en milieu de travail, comme le stipule la loi du ministère du Travail.	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités B, C
	4.8.7 Faciliter les collaborations entre les conseils scolaires, divers partenaires du domaine de l'apprentissage et les employeurs du domaine des métiers spécialisés et des technologies.	(\$)	Membres du comité directeur Coordination régionale	Continu	Priorités B, C
	4.8.8 Décerner une bourse PAJO, par école, lors des cérémonies de remise des DÉSO, afin de valoriser la voie des métiers spécialisés.	(\$)	Comité interconseils	Juin 2021	Priorités B, C
	4.8.9 Faciliter la participation du personnel enseignant à une conférence virtuelle liée aux domaines des métiers spécialisés	(\$)	Conseils scolaires Coordonnatrice régionale	Année 2020-2021	Priorité C

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire

Activités d'anticipation et de transition 2020-21

Cibles provinciales DR 2022-2023 :

- 100% des écoles secondaires participeront annuellement à l'une ou plus des activités d'anticipation ou des projets de transition. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci seront comme suit, et ce, pour chacune des activités :
 - un minimum de 80% des élèves auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience;
 - un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience et que l'activité est à répéter;
 - 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.

Données de la région de l'Est	2017-2018 (données historiques)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2022-2023
Taux de participation annuelle des écoles	100%	100%					100%
Taux d'appréciation des apprenant(e)s	87%	86%					80%
Taux d'appréciation du personnel enseignant	98%	88%					80%
Taux d'appréciation des représentant(e)s DR	100%	100%					100%

Source des données :

- Le taux de participation provient des présences prises par les établissements postsecondaires et les conseils scolaires, lors de la tenue des activités.
- Le taux d'appréciation des élèves est obtenu par l'entremise d'une grille d'appréciation remise aux élèves à la fin de chacune des activités.
- Le taux d'appréciation du personnel enseignant accompagnateur est obtenu par l'entremise d'une grille d'appréciation remise aux enseignants à la fin de chacune des activités.
- Le taux d'appréciation des représentants DR des conseils scolaires est obtenu par l'entremise d'un questionnaire *Google* acheminé par courriel à la suite de la tenue des activités.

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
Optimisation de la mise en œuvre des activités : 5.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils scolaires, partenaires postsecondaires et experts-conseils) pour optimiser l'offre et la mise en œuvre d'activités de transition/d'anticipation qui répondent aux besoins des apprenantes et apprenants, incluant les élèves dits à risque au niveau de la transition vers les l'apprentissage (élèves autochtones, nouveaux arrivants, élèves de foyers à faibles revenus, élèves dans les écoles avec de faibles taux de transition aux études postsecondaires et élèves ayant un PEI).	5.1.1 Cibler les besoins des apprenantes et apprenants des trois conseils scolaires de la région, en collaboration avec tous les partenaires, en vue d'offrir une programmation d'activités éducatives de qualité, variées et pertinentes.	S.O.	Comité directeur et de travail Comité de travail Coordination régionale	Continu	Priorités A, B, C, D, E, F et G
	5.1.2 Faciliter la transition des apprenantes et apprenants de 12e année choisissant le marché du travail comme destination postsecondaire (collaboration avec les centres d'Emploi Ontario).	(\$)	Comité interconseils Coordination régionale	Continu	Priorités A, E et G
	5.1.3 Appuyer les apprenantes et apprenants dits à risque sur le plan de la transition par le biais d'activités et de formations mises en œuvre par les écoles.	(\$)	Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale	Continu	Priorités A, D, E, G

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes : 5.2 Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des activités de transition/d'anticipation</p>	<p>5.2.1 Appuyer tous les partenaires dans le cadre des activités d'anticipation et de transition afin de continuer à bien desservir l'ensemble des apprenantes et apprenants de la région, dont les apprenantes et apprenants dits à risque au niveau de la transition.</p>	S.O.	<p>Comité directeur Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale</p>	Continu	Priorités A, B, C, D, E, F et G
	<p>5.2.2 Renforcer les liens existants entre les activités de transition, le <i>Curriculum du secondaire</i> et la politique <i>Tracer son itinéraire vers la réussite</i> en vue de rendre les activités encore plus pertinentes et bénéfiques pour les apprenants et apprenantes, dont les apprenantes et apprenants dits à risque au niveau de la transition.</p>	S.O.	<p>Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale</p>	Continu	Priorités A, B, C, D, E, F et G
<p>Suivi des activités : 5.3 Mesurer l'atteinte des résultats des activités offertes</p>	<p>5.3.1 Poursuivre leur administration des grilles d'appréciation à la fin de chacune des activités DR, en vue de déterminer la qualité et la pertinence des activités offertes, et ce, dans une perspective d'amélioration continue et d'imputabilité (apprenantes/apprenants, enseignants-accompagnateur, représentants DR des conseils scolaires).</p>	S.O.	<p>Comité de travail Coordination régionale</p>	Continu	Priorités A, B, C, D, E, F et G
	<p>5.3.2 Analyser les taux de participation et de satisfaction des apprenantes et apprenants aux diverses activités de transition et discuter de pistes d'amélioration, lorsque nécessaire.</p>	S.O.	<p>Comité de travail Coordination régionale</p>	Continu	Priorités A, B, C, D, E, F et G

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région de Est – 16 novembre 2020

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités 20-21 (Énoncés, p. 3)
<p>Impact des activités :</p> <p>5.4 Identifier et documenter l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française</p>	<p>5.4.1 Préparer le rapport d'activités de l'année 2019-20 faisant état de la participation des apprenantes et apprenants à chacune des activités d'anticipation et de transition DR (par conseil scolaire et par école), présenter les données aux membres des comités et tenir compte des résultats obtenus lors de l'établissement des prochaines activités.</p>	S.O.	Coordination régionale Comité de travail Comité directeur	Automne 2020	Priorité D
	<p>5.4.2 Discuter, avec tous les partenaires DR, de l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française et travailler conjointement pour améliorer la transition de l'élève et, surtout, sa réussite.</p>	S.O.	Coordination régionale Comité de travail Comité directeur	Continu	Priorité D
	<p>5.4.3 Préparer le bilan des activités de transition de l'année en cours, afin de mettre en valeur les efforts déployés pour appuyer la réussite et la transition des apprenants et apprenantes après le secondaire.</p>	S.O.	Coordination régionale Comité de travail Comité directeur	Juin 2021	Priorité D